



LA COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

(Loiret)

(E.P.C.I. 20 à 40 000 habitants)

RECRUTE

Un AGENT DE DEVELOPPEMENT DES QUARTIERS

Service prévention spécialisée et médiation sociale

Pour une durée de 1 an et 6 mois

La Communauté des Communes Giennesoises recrute un **agent de développement des quartiers**, au travers d'un **contrat adulte-relais**, dispositif soutenu et encadré par l'Etat (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires).

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- ✓ Etre âgé(e) d'au moins 30 ans ;
- ✓ Etre sans emploi ou bénéficiaire d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, sous réserve qu'il soit mis fin à ce contrat ;

Les candidatures ne respectant pas ces conditions ne pourront être étudiées.

MISSIONS :

Le lien et l'écoute avec les habitants, et particulièrement les jeunes de 11 à 25 ans,

- ✓ Aller à la rencontre des habitants des quartiers des Champs de la Ville, Croix Saint Simon, Flandres Dunkerque et des Montoires, y compris ceux qui sont les plus éloignés de l'offre institutionnelle existante pour repérer leurs attentes et leur perception de l'action publique, les inciter à s'impliquer dans les actions collectives de leur quartier et participer aux démarches de concertation,
- ✓ Informer les habitants sur les dispositifs existants et sur les démarches à entreprendre pour en bénéficier,
- ✓ Repérer et sensibiliser les habitants « dans des actions participatives et de mobilisation au sein du quartier »,
- ✓ Faciliter le lien entre les habitants et les structures existantes qui agissent en faveur du lien social,
- ✓ Accompagner les initiatives de terrain (fêtes de quartier, forums, etc.),
- ✓ Aider à organiser des réunions de concertation,

L'appui aux initiatives de collectifs d'habitants ou d'associations en faveur de la participation citoyenne :

- ✓ Apporter aux habitants une aide technique dans l'organisation de leurs projets, leur formalisation et leur négociation avec les pouvoirs publics, sans se substituer à eux.

La valorisation des démarches participatives :

- ✓ Diffuser les informations relatives aux démarches participatives auprès des acteurs locaux (élus, administrations, chefs de projet, délégués du préfet, bailleurs, associations, acteurs socio-économiques...)
- ✓ Faciliter l'échange d'expériences,
- ✓ Capitaliser et valoriser les actions mises en place pour pérenniser la dynamique locale et favoriser son extension à d'autres quartiers.

PROFIL :

- ✓ Posture de médiation souhaitée (écoute, confidentialité, impartialité, rigueur...),
- ✓ Disponibilité : travail en soirée, week-end et jours fériés,
- ✓ Permis B exigé,
- ✓ Connaissance des services publics, de l'environnement social et professionnel,
- ✓ Sens du travail en équipe, capacité à rendre compte,
- ✓ Savoir transmettre l'information, à l'oral et à l'écrit,
- ✓ Aisance rédactionnelle et maîtrise de l'outil informatique,
- ✓ Dynamisme, autonomie, polyvalence, adaptabilité...

REMUNERATION

- ✓ Rémunération au SMIC et prime mensuelle,
- ✓ Prime forfaitaire annuelle,
- ✓ Titres restaurant dématérialisés après 6 mois de présence,
- ✓ Adhésion CNAS (équivalent CE)
- ✓ Participation au contrat d'assurance santé ou prévoyance si contrat labellisé collectivité
- ✓ Prise en charge des frais de transport en commun domicile/lieu de travail à hauteur de 75% du montant de l'abonnement (limité à 96.36€ par mois)
- ✓ Amicale des employés municipaux sur adhésion libre.

Veuillez adresser votre candidature (Réception des candidatures jusqu'au 15 juillet 2024)

(Lettre de motivation manuscrite + C.V.) à :

Monsieur le Président de la Communauté des Communes Giennoises

3, Chemin de Montfort – CS 70080

45503 GIEN CEDEX

Ou par Mail : candidature@cc-giennoises.fr

(Renseignements : M. Florent De Wilde – Directeur Général Adjoint des Services-02.38.29.80.00)